

# A conserver

2018 -  
2019

## LIVRET D'ACCUEIL



*Groupe Scolaire  
Jean Peyroulet  
Mairie de Sauvagnon  
Tél. : 05.59.33.11.91  
Fax : 05.59.33.32.70  
E.Mail :  
mairie@sauvagnon.fr  
Site internet :  
www.sauvagnon.fr*



Ce livret d'accueil vous est fourni car votre enfant est nouvellement scolarisé au Groupe Scolaire Jean Peyroulet de Sauvagnon. Celui-ci comprend une école maternelle et une école élémentaire. Il existe une section bilingue occitan que les enfants peuvent intégrer en maternelle.

Tous les services périscolaires sont municipaux.

Ce livret a un but d'information, il est conçu par la mairie en collaboration avec les enseignants, et **il est également consultable sur le site internet municipal : [www.sauvagnon.fr](http://www.sauvagnon.fr)**

---

## SOMMAIRE

---

- Mot du Maire et de la Commission Scolaire
- Enseignants et effectifs
- Personnel Municipal
- Horaires de l'école
- Services Périscolaires
  - Restaurant scolaire
  - Garderie et Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)
  - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Social
- Développement durable
- Budget municipal affecté à l'école en 2018
- Charte du Parent Conducteur Responsable
- Sports - Loisirs – Culture
-

---

# MOT DU MAIRE

---

Très entretenu et « **choyé** », situé dans un environnement **privilegié**, équipé et maillé, notre groupe scolaire **s'enorgueillira** cette année du nouveau self service de sa cantine... Tout en ayant conservé dans les années 2000 sa propre **confection de repas** et en s'étant **orienté** vers les circuits courts, les produits bios, les tris sélectifs... **notre équipe municipale** « colle » à la **protection du métabolisme** d'un homme, d'un enfant, **vigilant** de son environnement et soucieux d'une « **nutrition responsable** ».

C'est une **grande fierté** pour le Maire et l'équipe municipale d'œuvrer pour **l'âme forte** et dynamique de son village :

**le groupe scolaire et sa communauté éducative.**

Bonne rentrée 2018/2019.

**Le Maire, Jean-Pierre PEYS**



---

# MOT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

---

Cette année scolaire voit le retour de la semaine à 4 jours à l'école de Sauvagnon. Ce choix a été fait après plusieurs réunions du comité de pilotage. Nous maintenons la mise en place d'un PEDT qui permet la mise en relation de l'école avec les associations locales et ainsi quelques activités, qui ont fait le bonheur des enfants lors des TAP, seront proposées lors de l'ALAE du soir et de l'ALSH des mercredis. Nous ajusterons également le nombre de places le mercredi pour pouvoir répondre aux besoins du plus grand nombre, mais nous resterons vigilants sur les dépenses publiques. Ceci passe par votre respect du règlement intérieur et notamment sur les délais d'inscriptions et d'annulations.

Enfin, la mise en place du self, l'augmentation de la proportion du « bio et local », et les horaires décalés de sortie le midi entre la maternelle et l'élémentaire devraient encore améliorer un système de restauration déjà très performant.

Pour toutes questions, nous restons à votre disposition.

Bonne rentrée à tous.

Mme Karine LAPLACE-NOBLE, Maire Adjointe  
k.laplace@sauvagnon.fr

M. Jean-Michel PEYROULET, Conseiller Municipal  
Mme Gaëlle CAPDEVILLE, Conseillère Municipale  
M. Julien PARGADE, Conseiller Municipal

---

# ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

---

Ecole Maternelle : 05.59.33.35.21      FAX : 05 59.33.35.23  
[ce.0641382e@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0641382e@ac-bordeaux.fr)

IA Pau – Circonscription Pau-Ouest – Mme Goulas – 05.59.82.22.45

Directrice : Madame HIALÉ-GUILHAMOU Céline

Possibilité de rendez-vous

Mme BAREGE Christine	Petits/Moyens	21 élèves
Mme CRABOT Christine	Petits/Moyens	22 élèves
Mme HIALE-GUILHAMOU Céline	Moyens/Grands	22 élèves
Mme BAREILLES Corinne	Moyens/Grands	25 élèves
Mme ALBERT - Occitan	Petits /Moyens	16 élèves
Mme RUPERT Cécile - Occitan	Moyens/Grands	18 élèves

**Soit 124 élèves**

---

# ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

---

Ecole Élémentaire : 05.59.33.35.20 FAX : 05 59.33.35.23

[sauvagnon.64ecoles@wanadoo.fr](mailto:sauvagnon.64ecoles@wanadoo.fr)

IA Pau – Circonscription Pau-Ouest – Mme Goulas – 05.59.82.22.45

Directeur : Monsieur BRIGNONE Didier

Possibilité de rendez-vous



Mme ABADIE Véronique	CP	23 élèves
Mme CHARMEY	CP	14 élèves
	CE1	7 élèves
Mme PUJOL Nadine	CE1	22 élèves
Mme BERGES Rébecca/Mme HONTABAT	CE1	07 élèves
	CE2	14 élèves
M. BRIGNONE Didier/Mme HONTABAT	CE2	24 élèves
Mme NEVEU Martine	CM1	24 élèves
Mme CAZENAVE Nathalie	CM1	24 élèves
Mme HAURET Agnès	CM2	26 élèves
M. BOUCHET Fabrice	CM2	26 élèves
Mme MASSEILLOU Emma	OCCITAN	22 élèves
	(7 CP, 9 CE1, 2 CE2, 4 CM1)	

**Soit 233 élèves**

---

# PERSONNEL MUNICIPAL

---

## AFFECTE AU GROUPE SCOLAIRE

### **Groupe Scolaire Maternelle :**

Ce personnel est chargé de l'assistance aux enseignants et de la propreté des locaux

° DECLA Christine : ASEM Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Classe de Mme BAREGE
° DECLA Pascale : ASEM Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Classe de Mme CRABOT
° LAGREZE Sandra : ASEM Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Classe de Mme BAREILLE
° PERE Muriel : ATSEM Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Classe Bilingue Mme ALBERT
° SCORNET Fabienne : ASEM Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Classe de Mme HIALE
° SALLES Fanny :	Classe Bilingue Mme RUPERT

### **Service Restauration et Entretien en école élémentaire :**

° BALAO Jean-Noël : Technicien	Cuisinier
° CANU Ingrid : Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	Entretien - Cantine
° CARAVEN Muriel : Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	Entretien – Cantine
° GASNIER Annie : Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Entretien – Cantine
° GONZALEZ Marie-José : Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	Entretien
° GRAND Laetitia : Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	Entretien – Cantine
° RANQUE Marinette : Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	Cantine – Entretien
° AMBROGI Elise : Apprentie	Entretien – Cantine

### **Service Animation :**

BARRAQUÉ Christophe (BAFD, DEJEPS)     Directeur

*Et les animateurs :*

Christine DECLA (BAFD)	Thomas VERGÉ (BAFA)
Sandra LAGREZE (BAFD)	Marina JARDIM (BAFA)
Fabienne SCORNET (BAFA)	Laetitia GRAND (BAFA)
Muriel PERE (BAFA)	Marinette RANQUE (BAFA)
Pascale DECLA (BAFA)	Muriel CARAVEN (BAFA)
Fanny SALLES (CAP Petite Enfance, BAFA, BPJEPS)	

---

# HORAIRES DE L'ÉCOLE

---

Plages horaires gratuites

Plages horaires payantes

## Maternelle : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

<b>7h30</b> <b>8h20</b>	<b>8h20</b> <b>8h30*</b>	<b>8h30</b> <b>11h45</b>	<b>11h45</b> <b>13h45</b>	<b>13h45</b> <b>16h30</b>	<b>16h30</b> <b>18h45</b>
<b>Garderie</b>	<b>Accueil</b>	<b>Classe</b>	<b>Repas</b>	<b>Classe</b>	<b>ALAE</b>

## Elémentaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

<b>7h30</b> <b>8h20</b>	<b>8h20</b> <b>8h30</b>	<b>8h30</b> <b>12h00</b>	<b>12h00</b> <b>14h00</b>	<b>14h00</b> <b>16h30</b>	<b>16h30</b> <b>18h45</b>
<b>Garderie</b>	<b>Accueil</b>	<b>Classe</b>	<b>Repas</b>	<b>Classe</b>	<b>ALAE</b>

\* L'accueil en maternelle est autorisé jusqu'à 8h45

**Le respect de ces horaires, autant en élémentaire qu'en maternelle, est nécessaire pour une bonne organisation de classe.**

---

# SERVICES MUNICIPAUX PÉRISCOLAIRES

---

Mairie de Sauvagnon : 05 59 33 11 91

[mairie@sauvagnon.fr](mailto:mairie@sauvagnon.fr) ou [alsh@sauvagnon.fr](mailto:alsh@sauvagnon.fr)

**Une facture sera établie pour les services payants et distribuée dans les classes ou transmise par mail.**

## Modes de paiement

- Espèces, Chèques,
- CESU et Chèques Vacances (**uniquement pour la garderie et le Centre de Loisirs**)
- Prélèvement automatique pour tous les services : sur demande en Mairie + R.I.B. à fournir
- Télépaiement via le site Internet communal : [www.sauvagnon.fr](http://www.sauvagnon.fr) – services en ligne Portail Famille : **pensez à demander votre identifiant : [mairie@sauvagnon.fr](mailto:mairie@sauvagnon.fr)**



Important  
Information

## Restaurant Scolaire

La cantine est proposée à tous les enfants scolarisés à l'école de Sauvagnon. Les repas sont préparés sur place par le personnel municipal, à partir de produits bruts, le plus souvent possible issus de circuits courts, et parfois de producteurs bio. Nous sommes engagés comme territoire pilote « 20 % bio et/ou local ».

**L'inscription au repas du midi est faite le matin en classe.**

Le restaurant scolaire passe en self pour les enfants de l'élémentaire, pour permettre une fluidification des services. Nous veillerons à ce que les enfants restent un temps suffisant à table. A la fin du repas, ils trieront leurs déchets, accompagnés par une personne en Service Civique.

Le service à table est maintenu pour les enfants de la maternelle avec un apprentissage progressif, au fil de l'année, pour les Grandes Sections, au passage au plateau.

Les menus du mois sont affichés sur les panneaux d'informations de l'école et sur le site internet de la mairie.

## Tarifs

- Elève résidant dans la commune et personnel communal : **3,20 €**
- Elève résidant dans une commune extérieure : **4,50 €**

## Règlement

Tout enfant inscrit, qui quitterait l'école à 12 h, paiera le repas non pris.

Durant ces périodes, l'enfant doit respecter : ses camarades, les enseignants et le personnel de service, la nourriture qui lui est servie, le matériel mis à sa disposition par la Commune.



Pour tout enfant dont le comportement perturbe la vie collective, le personnel communal se réserve le droit de donner une punition écrite à faire signer par les parents.

A chaque fois cela sera noté dans un cahier de liaison avec la commission scolaire.

En cas de manquement grave à la discipline ou de trois avertissements notés dans le cahier, l'enfant et ses parents seront convoqués par Monsieur le Maire qui pourra, si cela s'avère nécessaire, décider de l'exclusion temporaire de l'enfant.

## Garderie et ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

La garderie est ouverte tous les matins de 7 h 30 à 8 h 20. L'accueil à 7 h 30 se fait côté élémentaire pour l'ensemble des enfants. A 8 h, la prise en charge sera différenciée : les enfants de maternelle seront accueillis directement dans leurs locaux.

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 45.

L'ensemble des actions menées seront basées sur un projet pédagogique lui-même issu du projet éducatif de la mairie de Sauvagnon.

Une partie « aide aux devoirs » est assurée par des étudiants, **les Lundis, Mardis, et Jeudis de 17 h à 18 h**. Chaque enfant doit pouvoir y faire ses devoirs dans le calme et le respect des autres. Les élèves perturbateurs seront exclus.

En parallèle de chacun des projets proposés, la structure sera organisée de manière à répondre aux envies de « jeu libre » de votre enfant. Il trouvera suivant son humeur et ses attentes différentes salles (jeu de sociétés, arts plastiques et jeux sportifs) le tout sous la bienveillance d'animateurs diplômés.

### Règlement

Les enfants doivent être accompagnés par les parents et remis au personnel communal qui assure l'accueil. Les parents doivent nommer **par écrit** les personnes habilitées à venir chercher leurs enfants aux heures de garderie. Le midi et le soir, la personne se présentera auprès du personnel communal pour récupérer l'élève. Il est demandé aux parents de **respecter les horaires fixés**.

Aucun enfant inscrit à l'ALAE ne pourra sortir de l'établissement scolaire sans **autorisation écrite des parents**.

*Tarifs : Toute heure commencée est due, le 3<sup>ème</sup> enfant est gratuit.*

#### **Elèves Sauvagnonnais :**

- |                               |                         |
|-------------------------------|-------------------------|
| - de 0 à 8 heures incluses    | 2.11 €/heure            |
| - de 9 h à 16 heures incluses | 18.53 € (forfait/mois)  |
| - de 17h à 24 heures incluses | 25.92 € (forfait/mois)  |
| - au-delà de 25 heures        | 33.30 € (forfait /mois) |

### Elèves Résidant dans une Commune Extérieure :

- de 0 à 8 heures incluses 2.74 €/heure
- de 9 h à 16 heures incluses 24.10 € (forfait/mois)
- de 17h à 24 heures incluses 33.70 € (forfait/mois)
- au-delà de 25 heures 43.28 € (forfait/mois)

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Règlement intérieur : Le règlement complet disponible sur [www.sauvagnon.fr](http://www.sauvagnon.fr).

**Réservations et Annulations en ligne :** [www.sauvagnon.fr](http://www.sauvagnon.fr)

### Services en ligne Portail Famille

Accueil des enfants entre 3 et 12 ans et/ou scolarisés de PS jusqu'au CM2 lors des vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Printemps et d'Eté (mois de Juillet) et les mercredis hors vacances. Les locaux sont ceux du Groupe Scolaire. Des agents titulaires ou en cours de formation du BAFA se relaient, associés en cas de besoin à des BAFA et/ou Stagiaire BAFA, le plus souvent, jeunes Sauvagnonnais sous la direction de Christophe Barraqué et ils répondent à un Projet Pédagogique (disponible sur demande). En plus des activités proposées sur place, des sorties et des camps de 2 ou 3 jours peuvent être organisés en extérieur.

### Horaires :

Vacances : 7 h 30 à 18 h 45

Mercredis hors vacances : <b>(pour les enfants scolarisés à Sauvagnon)</b>	Journée :	7 h 30 à 18 h 45
	Matin avec repas :	7 h 30 – 13 h 30
	Matin sans repas :	7 h 30 – 12 h 30 MAXIMUM
	Après-midi avec repas :	12 h 30 – 18 h 45
	Après-midi sans repas :	13 h 30 – 18 h 45

### Tarifs :

	Enfants domiciliés	
	A Sauvagnon	Hors Sauvagnon
<b>Journée</b> .....	13,60 €	17,68 €
<b>½ journée avec repas (mercredis uniquement)</b> ..	8,70 €	11,30 €
<b>½ journée sans repas (mercredis uniquement)</b> ..	5,50 €	6,80 €
Si Quotient Familial < à 650 <i>(sur justificatif CAF)</i> :		
<b>Journée</b> .....	11,42 €	14,85 €
<b>½ journée avec repas (mercredis uniquement)</b> ..	7,31 €	9,50 €
<b>½ journée sans repas (mercredis uniquement)</b> ..	4,40 €	5,72 €

Tarif dégressif au 3<sup>ème</sup> enfant (50 %)

## DATES D'OUVERTURE DES RESERVATIONS EN LIGNE :

### **Pour les Vacances :**

Toussaint à partir du 22/09/2018  
Hiver (Février) à partir du 12/01/2019  
Printemps à partir du 16/03/2019  
Eté à partir du 08/06/2019

### **Pour les Mercredis :**

de septembre à décembre 2018 : depuis le 03/07/18  
de janvier à mars 2019 : à partir du 01/12/2018  
d'avril à juin 2019 : à partir du 01/03/2019

---

# SOCIAL

---

## Assistante Sociale de Secteur – Mme ANDRÉ

Permanence : Le jeudi après-midi à la Mairie de Sauvagnon (**sur rendez-vous au 05.59.72.14.72**)

De 14 h à 16 h 30

## Maire Adjointe chargée du Social – Suzanne Martin

Une aide pour les classes de découverte peut vous être octroyée sous certaines conditions.

Les demandes sont à adresser en Mairie (Préciser le nom de l'enfant, la date, le coût et le lieu du voyage, joindre le dernier **avis d'imposition (2017)**, une **attestation de l'employeur** certifiant qu'aucune aide supplémentaire n'est accordée).

L'aide accordée est versée directement à l'école. Les demandes incomplètes seront retournées.

NOTA : Les voyages organisés par le Collège de SERRES-CASTET ne sont pas pris en compte. Ceux-ci sont financés sous forme de subvention globale par la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

---

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

L'école et la mairie de Sauvagnon s'inscrivent dans un Agenda21 dont voici quelques exemples d'actions :

- Tri du papier dans les classes

- Initiation et aide au Tri des déchets : déchets ménagers, recyclable, composteur, poulailler collectif,..
- Lutte contre le gaspillage
- Achats en circuits courts
- Dématérialisation des factures, des documents de rentrée,...
- .....

---

# BUDGET MUNICIPAL 2018

## AFFECTE A L'ECOLE : 202 577 €

---

### Sommes à disposition des enseignants :

Une somme est versée , par enfant (90 € en maternelle et 85 € en élémentaire) à la caisse des écoles, pour financer les différents abonnements, fournitures en cahier, livres, stylos, feutres, classeur,.... mais aussi les projets de classe et les transports.

Ecole Maternelle :	11 570 €
Ecole Elémentaire :	23 405 €

### Matériel & Travaux :

Matériel et travaux :	13 600 €
Self :	29 000 €

### Services Périscolaires :

Le coût pour la collectivité (recettes déduites) en 2017 est de :

Cantine :	55 800 €
Garderie, ALAE :	10 200 €
ALSH :	33 300 €
TAP :	19 500 €

### Divers :

Contrat de maintenance informatique	4 702 €
Récompenses personnalisées pour CM2	1 500 €

# CHARTRE DU PARENT CONDUCTEUR RESPONSABLE

*Rédigée par nos enfants*

*« Sauvagnon, voirie civique, voirie citoyenne »*

Suite à divers incidents, à des actes d'incivilités ou avant qu'un accident grave ne survienne aux abords de l'école, les élèves de l'école élémentaire se sont réunis pour nous proposer d'améliorer la sécurité autour de l'école en collaboration avec la Sécurité Routière.

**1- Ne pas se garer :**

- Sur les trottoirs,
- Sur les passages protégés
- Devant les portails des habitations
- Sur les places pour handicapés
- Sur les couloirs de bus
- Derrière les barrières
- Sur les pistes cyclables



**2- Respecter les places de parking pour déposer ou prendre l'enfant :** il y a 125 places disponibles autour de l'école

**3- Ne pas s'arrêter sur la route** pour déposer ou prendre les enfants

**4- Ne pas mettre d'enfant de moins de 10 ans** sur les sièges avant

**5- Attacher la ceinture « devant et derrière »**

**6- Respecter les limitations de vitesse : 30 km/h** aux abords de l'école

**7- Ne pas chercher à se garer devant l'école** à tout prix

**8- Venir à pied ou en vélo** pour se rendre à l'école, dès que possible

**9- J'utilise le dépose minute pour les plus grands (cycle 3)**

- Sans me garer
- Sans descendre du véhicule
- En respectant ceux qui s'engagent derrière

**10- J'utilise les places de parking** pour les plus petits

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**



---

# SPORTS - LOISIRS - CULTURE

---

## Sports/Loisirs :



Des installations sportives communales ou intercommunales :

Le polysport, la piste VTT, le Beach-Volley qui s'ajoutent à notre stade, salle des sports, fronton, mur d'escalade, le nouveau skatepark et parcours Vita permettent au plus grand nombre, petits et grands de profiter au maximum de leurs moments de détente et de loisirs. Sans oublier notre forêt avec son espace course d'orientation et ses nombreux atouts accessibles en toute sécurité par des liaisons piétonnes.

## Culture

### *Bibliothèque Pierre Beucor :*

La Bibliothèque Municipale vous propose plus de 8 000 ouvrages.

Inscription gratuite jusqu'à 18 ans, au-delà : 4 € l'année.

#### HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi	16 h 30 – 18 h 30
Mercredi	10 h – 12 h 16 h 30 – 19 h
Jeudi	16 h 30 – 19 h

Vacances le jeudi de 17 h à 19 h (sauf Août et Noël)



### *Cabaret Sauvagnon :*

Une programmation culturelle est proposée au rythme d'une fois par mois, au Centre Festif ; elle comprend des spectacles et des expositions auxquelles les enfants de l'école sont systématiquement invités. Voir programmation sur [www.sauvagnon.fr](http://www.sauvagnon.fr)

## Rencontres Asso'Vagnon

Venez découvrir les différentes associations communales et intercommunales et inscrire vos enfants aux **activités extra-scolaires** :

**Samedi 8 septembre, de 15h à 18h à la Salle des Sports**

**BONNE RENTREE A TOUS**